



UN MAILLAGE DE STATIONS GNV EN BRETAGNE

A ce jour, environ 300 stations maillent le territoire national et plus de 15.000 véhicules sont d'ores et déjà en circulation. A travers la Programmation Pluri-annuelle de l'Énergie (PPE), la France s'est fixée des objectifs ambitieux : en 2030, 3 % des poids lourds rouleront au GNV et 20 % du GNV sera du bioGNV. L'objectif est de faire rouler plus de 340.000 véhicules au GNV en 2030.

En Bretagne, 18 stations seront ouvertes d'ici 2020 et 13 sont en cours réflexion. Ce maillage sur le territoire permettra aux utilisateurs (particuliers ou professionnels) du Gaz Naturel Véhicules (GNV) de parcourir toute la Bretagne proprement en réalisant des économies.



A l'échelle de la Bretagne, les 4 syndicats d'énergie Bretons, via leur SEM, portent le projet de développer un réseau régional. Pour ce faire, la SAS Bretagne mobilité GNV a été créée en 2019.

SEM ÉNERGIES EN FINISTÈRE, PORTEUR DU PROJET GNV EN FINISTÈRE

Créée en mars 2018 et présidée par Antoine Corolleur, la Société d'Économie Mixte (SEM) Énergies en Finistère a pour mission d'impulser et d'accompagner la production d'énergies renouvelables en Finistère à travers six champs d'intervention : le gaz naturel véhicules, le photovoltaïque, l'éolien, le bois énergie, l'hydroélectricité et la méthanisation.

Dans les deux ans à venir, la SEM Energies en Finistère accompagnera techniquement et financièrement la construction des 7 stations GNV de Saint-Martin-Des-Champs, Saint-Evarzec, Guipavas, Landivisiau, Carhaix, Châteaulin et Quimperlé.

Le SDEF détient 74% des parts de cette société et la Caisse des Dépôts, la SARL SOFI TY NAY, le Crédit Agricole du Finistère, le Crédit Mutuel Arkéa et la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire partenaires des collectivités locales au service du développement économique sont actionnaires privés de cette société à hauteur de 26% des parts.



Pour en savoir plus

www.afgnv.info

www.biognv.bzh

www.gaz-mobilite.fr

www.grdf.fr

www.grtgaz.com

SEM ÉNERGIE EN FINISTÈRE

9 allée Sully, 29 000 QUIMPER

Tél.02.98.10.36.36 - Courriel: contact@sdef.fr - www.sdef.fr



LE GAZ NATUREL VÉHICULES

Une solution d'avenir au service des territoires et de la filière transports





LE GAZ NATUREL VÉHICULES, C'EST QUOI ?

Le GNV, c'est du gaz naturel utilisé comme carburant. Il existe sous deux formes : GNC (comprimé) ou GNL (liquide). Sous sa forme comprimée, le GNV est délivré grâce au réseau de distribution de gaz. Le bioGNV est la version renouvelable du GNV. Ce gaz vert est obtenu grâce à la méthanisation de déchets organiques. On peut donc rouler durablement avec un carburant produit localement.

POURQUOI PASSER AU GNV ?

C'est un carburant économique

Le coût du kg de GNV est de 20 à 30 % moins cher que le gazole. Pour savoir à quel moment une solution GNV est pertinente, il suffit de télécharger le simulateur de retour sur investissement de Breizh [bio] GNV.

Un simulateur de retour sur investissement

Ce simulateur a été développé par Breizh [bio] GNV, réseau d'acteurs mobilisés pour développer les usages du GNV en Bretagne. Pour savoir à quel moment une motorisation GNV est pertinente en fonction de votre activité, téléchargez le simulateur de retour sur investissement sur <http://www.biognv.bzh/le-gnv/pourquoi-passer-au-gnv>

C'est un carburant écologique

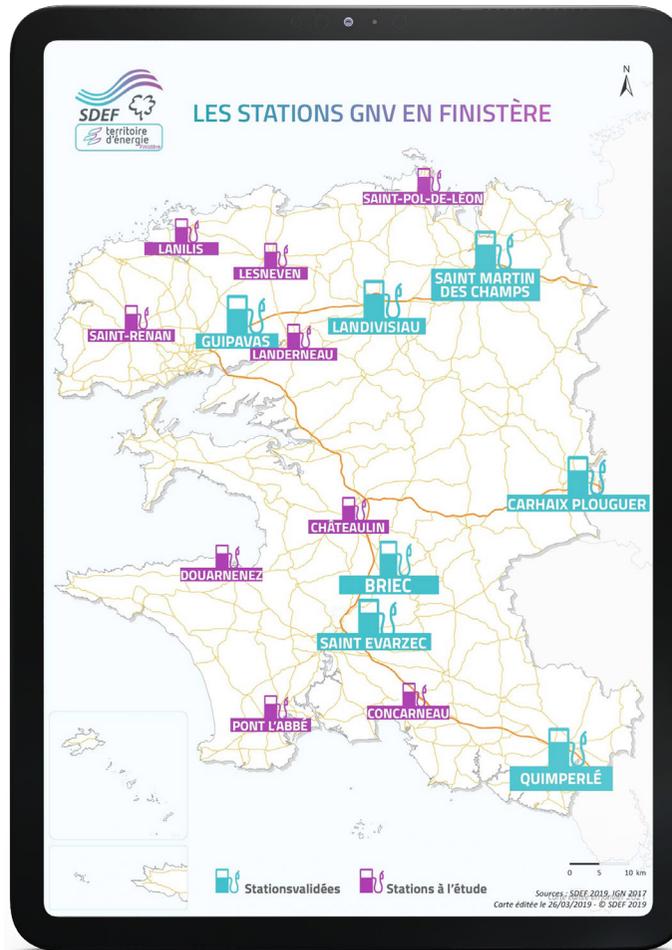
■ La qualité de l'air est devenue une question prioritaire pour les élus et les citoyens. Le mouvement de réduction de l'accès aux centres-villes des véhicules les plus polluants est engagé.

■ En roulant au GNV, on divise par trois les émissions de NOx (oxyde d'azote) et on réduit de plus de 90 % les émissions de particules fines.

■ Rouler au GNV garantit aux transporteurs de pouvoir continuer à exercer leur activité en cas de pic de pollution ou de restrictions de la circulation.

7 STATIONS D'ICI 2023 DANS LE FINISTÈRE

Depuis 2021, deux stations sont déjà en service: Saint-Martin-des-Champs et Guipavas. D'ici fin 2023, 5 autres stations vont être construites : Saint-Evarzec, Landivisiau, Carhaix, Briec et Quimperlé. Des stations secondaires sont également à l'étude.



Ces stations permettront aux transporteurs finistériens de remplacer des véhicules diesel par des véhicules moins polluants avec des stations installées dans un rayon maximum de 50 km.

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES TRANSPORTEURS

Les transporteurs routiers bretons pourront bénéficier (sous certaines conditions) de subventions de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) pour l'achat des camions équipés d'une motorisation GNV. Les entreprises intéressées peuvent prendre contact avec :

Théo CARDINAL de la SEML, au 06.71.99.42.14 ou theo.cardinal@energiesenfinistere.bzh



Le GNV est un carburant qui offre une autonomie d'environ 600 km avec le GNC et 1 000 km avec le GNL. Une large gamme de véhicules est disponible de la voiture au bus en passant par la benne à ordures et les poids lourds. Le temps de remplissage d'un véhicule GNV est équivalent à celui d'un véhicule diesel.